Image not found or type unknown

Accès au domicil conjugal

Par **PROUVEZE Loic**, le **15/10/2016** à **15:15**

Bonjour,

Je suis actuellement séparé de mon épouse. Cette dernière a quitté le domicile conjugal. J'ai fais établir un constat d'huissier en ce sens.
Ma future ex-femme pénètre régulièrement au domicile conjugal. A ce titre, je pourrais trouvé l'appartement vidé de tous les meubles.
Ai-je la possibilité de lui interdire l'accès, d'autant que je suis le seul et unique ayant droit de cet appartement et que le bail est à mon nom exclusif ?

Est-il envisageable, par mégarde, de casser la clé dans la serrure pour procéder ua changement de serrure ? Ainsi, je prendrais contact avec mon assureur qui attesterait de l'intervention.

Je vous remercie.
Cordialement.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés